

Projet Pédagogique

2023/2024



SOMMAIRE

1.	<u>Présentation de l'organisateur et de son projet éducatif communautaire</u>	P 3
	a- La communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.....	p 3
	b- Le Projet éducatif communautaire.....	p5
2.	<u>Présentation du Regroupement Pédagogique Intercommunal</u>	P6
	a- Fénols.....	p6
	b- Lasgraïsses.....	p6
	c- Orban.....	p7
	d- RPI.....	p7
3.	<u>Descriptif des sites d'accueil</u>	P8
4.	<u>Les Objectifs généraux et pédagogiques</u>	P9
	a- Le Vivre Ensemble.....	p9
	b- L'imagination et la création.....	p10
	c- L'Environnement.....	p11
5.	<u>Les moyens</u>	P12
	a- L'équipe pédagogique.....	p12
	b- Moyens matériel.....	p13
	c- Partenaires.....	p14
	d- Les modalités d'organisation.....	p14
	e- Les temps d'accueil matin, midi, soir.....	p17
	f- Les activités.....	p19
	g- Temps d'activités Périscolaires (TAP).....	p19
6.	<u>L'évaluation</u>	p 20

Avant-propos

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est une entité éducative habilitée par la DRDJS et soumise à une législation et à une réglementation spécifique.

Il est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants scolarisés dans les écoles durant le temps périscolaire.

Le projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif de l'organisateur dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM).

En articulation avec ce projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe.

C'est l'un des points essentiels de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs, sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il énonce en termes clairs et simples, la manière dont on souhaite accueillir l'enfant. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

1. Présentation de l'organisateur et de son projet éducatif communautaire

a- La communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

En créant la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, 56 communes ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration et au développement d'un projet commun de développement de leur territoire. Un territoire où habiter, étudier, travailler, se divertir soit pour chacun autant de possibilités de s'épanouir.

Le Territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est situé à l'Ouest du département du Tarn. Le territoire est structuré autour de 2 principales villes : Gaillac et Graulhet.

Créées par la loi du 12 juillet 1999, les communautés d'agglomération sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Notre communauté d'agglomération est née en 2017, de la fusion de trois communautés de communes. Le projet de territoire vise à développer son attractivité, les solidarités humaines et l'accès aux services, les solidarités territoriales et l'aménagement, ainsi qu'une gouvernance partagée entre les communes et la communauté d'agglomération.

Les compétences de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet vont de l'aménagement du territoire au développement du cadre de vie, en passant par les services à la population et l'attractivité touristique.



1 territoire
56 communes



Le service Enfance jeunesse

6 800 élèves et 59 écoles, offre petite enfance collective (15 crèches) et individuelle, accueil périscolaire et extrascolaire.

La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet crée un environnement favorable à l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes :

- Gestion des équipements et des services associés aux écoles

- Gestion des équipements et des services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élaboration et mise en œuvre du Projet Éducatif Communautaire
- Aménagement, entretien et gestion des équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gestion des services d'accueil de loisirs extrascolaires

b- Projet Éducatif Communautaire

Pour répondre aux enjeux éducatifs d'aujourd'hui et de demain, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a élaboré un projet éducatif communautaire (PEC).

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a fait le choix dès le 1er janvier 2017 d'exercer la compétence Enfance-Jeunesse à l'échelle **communautaire**. Le PEC a pour objectif de :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants en facilitant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- Accueillir les enfants en toute sécurité physique et affective
- Fédérer l'ensemble des acteurs concernés dans un objectif d'éducation partagée
- Favoriser la proximité des services proposés afin de mieux répondre aux besoins des familles et maintenir le lien avec les élus communaux

Dès 2018, les résidents de la communauté d'agglomération ont été associés à la construction du PEC, à travers une vaste démarche consultative réunissant parents, enseignants, équipes éducatives élus, partenaires institutionnels et associatifs... Ce diagnostic participatif a permis de fixer les ambitions concrètes du PEC autour d'une idée principale : faire des temps éducatifs des moments de rencontres et des occasions d'expérimenter pour les enfants et les jeunes. Le PEC, c'est :

- Une continuité éducative qui s'appuie sur la complémentarité et la fluidité des temps éducatifs,
- La garantie des conditions d'accompagnement et de sécurité pour tous, enfants, jeunes
- Un parcours éducatif cohérent, de qualité permettant apprentissage, socialisation et transmission des valeurs
- La proximité des structures d'accueil sur tout le territoire.

Le PEC s'inscrit dans une démarche participative et mobilise tous les acteurs au service du développement global de votre enfant.

2. Présentation du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

a. Fénols



Fénols est une commune située dans le département du Tarn en région Occitanie. Commune située dans l'aire urbaine d'Albi entre Graulhet et Albi. Sur le plan historique et culturel, la commune est dans le Gaillacois, un pays qui doit sa notoriété à la qualité de ses vins.

Fénols est une commune rurale qui compte 253 habitants en 2020, après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1975. Elle fait partie de l'aire d'attraction d'Albi. Ses habitants sont appelés les Fénolais ou Fénolaises.

b. Lasgraïsses



Lasgraïsses est une commune française située dans le département du Tarn en région Occitanie. Commune située au sud d'Albi à la croisée des axes Albi-Graulhet et Réalmont-Gaillac (à moins de 15 km de chacun de ces bassins d'emplois, elle est également à 45 minutes de la métropole régionale qu'est Toulouse).

Sur le plan historique et culturel, la commune est dans le Gaillacois, un pays qui doit sa notoriété à la qualité de ses vins.

La commune possède un patrimoine naturel remarquable composé d'une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Lasgraïsses est une commune rurale qui compte 558 habitants en 2020, après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1975. Elle fait partie de l'aire d'attraction d'Albi. Ses habitants sont appelés les Lasgraïssois ou Lasgraïssaises.



c. Orban

Orban est une commune située dans le département du Tarn, en région Occitanie. Commune de l'aire urbaine d'Albi située au centre du département au sud d'Albi. Sa localisation la place à la croisée des axes Albi - Graulhet et Réalmont - Gaillac : à 14 km d'Albi, à 13 km de Réalmont, à 20 km de Gaillac et 19 km de Graulhet.

Sur le plan historique et culturel, la commune est dans l'Albigeois, une région naturelle agricole correspondant aux environs de la ville d'Albi.

Orban est une commune rurale qui compte 330 habitants en 2020, après avoir connu une forte hausse de la population depuis 1975. Elle fait partie de l'aire d'attraction d'Albi. Ses habitants sont appelés les Orbanais ou Orbanaises.

d. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)



Le regroupement fut la conséquence du vieillissement de la population rurale.

Le Syndicat Mixte de regroupement pédagogique des communes de Fénols, Lasgraïsses et Orban (S.MIX.F.L.O.) est une collectivité territoriale qui a vu le jour sous une ancienne forme juridique (type SIVOM sous l'ancien sigle S.I.R.P.F.L.O) lors de la réorganisation des écoles de nos trois villages en 1998.

L'organisation des services périscolaires relève donc de la responsabilité du Syndicat Mixte. La formule du regroupement permet un échange entre les villages. Les familles se connaissent mieux. La mutualisation des idées, des services et des moyens améliore la réponse aux besoins et aux attentes de tous.

C'est en cela que la création d'un Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles (A.L.A.E) permet une prise en charge des enfants dans le respect de l'attente des parents, pour le bien-être et un meilleur développement psychomoteur des enfants. Cette structure d'accueil éducatif est dénommée : **A.L.A.E. Lud'îlot.**

Depuis le 1^{er} avril 2022 et la dissolution du SMIXFLO, l'accueil de loisirs Lud'îlot est passé sous gestion de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.

3. Descriptif des sites d'accueil

	FENOLS	ORBAN	LASGRAISSES
Nature	Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs Accueil de Loisirs Périscolaire		
Organisateur	Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet		
Période d'ouverture	Du 4 Septembre 2023 au 5 Juillet 2024		
Jours d'ouverture	Lundi - mardi - jeudi et vendredi des semaines scolaires Mercredi matin et midi (jusqu'à 12h30)		
Heure d'ouverture	De 7h30 à 9h De 11h55 à 13h25 De 15h40 à 16h25 De 16h25 à 18h30	De 12h à 13h30 De 13h30 à 14h15	De 11h45 à 13h15 De 15h30 à 16h15
Implantation	Accueil de Loisirs à Fénols 81600	Ecole élémentaire à Orban 81120	Ecole élémentaire à Lasgrais 81300
Public	Petite et moyenne section le midi Tout public matin et soir	De la grande section au CE2	CE2 à CM2
Locaux et espaces extérieurs	Une salle d'animation Hall d'accueil école Un préau fermé Une cour clôturée Un terrain de tennis Un terrain de pétanque Une salle de restauration	Un espace « activités » intérieur Un terrain de tennis clôturé Une salle de restauration Une salle des fêtes	Une salle d'activités Une cour clôturée Une salle de restauration
Encadrement	<u>Accueil du matin</u> 3 animateurs+ 1 AVL <u>Accueil du midi</u> 3 animateurs <u>Accueil du soir</u> 4 animateurs + 1 AVL	<u>Accueil du midi</u> 3 animateurs 1 AVL	<u>Accueil du midi</u> 2 animateurs

4. Les Objectifs généraux et pédagogiques

Le vivre ensemble




- Favoriser l'autonomie et le rythme de l'enfant

- Par la mise en place de repères visuels et auditif sur les différents temps de la journée,
- Par l'établissement des règles de vie avec les enfants,
- Mise en place d'activités de différentes intensités pour que chacun trouve sa place,
- Mise en place de support pour recueillir l'avis et la demande du groupe d'enfants.

- Favoriser le dialogue, l'échange et la rencontre

- Mise en place de temps de partage (goûter, jeux, activités),
- Mise en place d'activités communes aux différents groupes et adaptés aux différentes tranches d'âge,
- Mise en place de temps forts réunissant tous les acteurs (soirée veillée, carnaval, fête de fin d'année, ...)
- Mise en place d'animations partagées entre différentes structures (cf l'inter-structures),

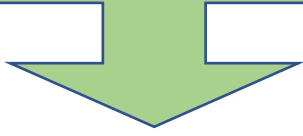
L'imagination et la création



- Valoriser les projets d'enfants par le jeu et/ou la création,

- Mise en place de différents projets d'animations valorisant la création de enfants (expo, correspondance avec d'autres structures, la grande lessive, atelier Gribouille, théâtre),
- Mise en place d'une communication plus forte pour rendre compte des créations des enfants,
- Création de différents « évènements festifs »,
- Encourager la curiosité, l'ouverture au monde et la créativité,
- Mise en place d'ateliers contes, d'histoires et de découverte d'image
- Développer les animations autour du confort et du bien-être,

L'environnement



- **Sensibiliser à la protection de la nature,**

- . Développer des animations autour de l'environnement,
- . Relancer le sentier pédagogique,
- . Se familiariser avec les notions de développement durable et zéro déchet,

- **Favoriser l'apprentissage des gestes écocitoyens**

- . Sensibiliser au tri des déchets,
- . Valoriser et remettre en avant les goûters zéro déchets,
- . Sensibiliser aux notions d'économie d'énergie et lutte contre le gaspillage,

5. Les moyens

a- L'équipe Pédagogique

- **Personnel de direction**

- 1 directeur/animateur diplômé BAFA - BEATEP
- 1 adjointe de direction (formation BAFD en cours)

- **Personnel d'animation**

- 6 animateurs permanents,
- 1 AVL,
- Des stagiaires BAFA, BEP, BPJEPS, ... pourront être accueillis sur la structure tout au long de l'année.
- L'intervention d'animateurs spécifiques pourra être sollicitée selon les différents projets (Les contes de Théo).

Fonctionnement et rôle de l'équipe d'encadrement

- Le Directeur

Le Directeur est garant du projet pédagogique ainsi que du bon déroulement du centre. Il doit être disponible pour apporter une aide technique et pédagogique à l'ensemble de l'équipe d'encadrement.

Le Directeur est le coordonnateur pédagogique et logistique des trois sites d'accueil.

Il sera à l'écoute de son équipe, tant au niveau de l'organisation matérielle que pédagogique.

Tout au long de l'année, ainsi que lors du bilan, le Directeur assume les fonctions de coordination, de gestion, d'organisation, d'évaluation afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique. Il développe également le partenariat et la communication entre tous les acteurs (écoles, APEFLO, parents, associations locales, ...).

- L'Adjointe de Direction

Élément essentiel de l'organisation de la structure, l'adjointe de Direction est en capacité de suppléer le Directeur en son absence. Elle est aussi la garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants au même titre que l'ensemble du personnel encadrant de la structure. Elle se positionne hiérarchiquement entre le Directeur et l'équipe d'animation et doit pouvoir être capable d'expliquer, contrôler et d'évaluer les actions menées par les équipes d'animation.

Elle participe à la gestion et à l'encadrement d'une équipe d'animateurs en collaboration avec le directeur de la structure.

Elle mène et participe aux différents temps de préparation des équipes. Elle participe à l'explication du contenu du projet éducatif et des directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique

- L'Equipe d'Animation

L'équipe pédagogique sera à l'écoute constante de chaque enfant. Soucieuse du bien-être de l'enfant, elle veillera en permanence à la sécurité physique, morale et affective de chacun. Elle définira avec les enfants les règles de vie basées sur le respect et le vivre ensemble.

L'équipe d'animation doit être également garante du projet pédagogique.

L'animateur est porteur de valeurs éducatives et citoyennes. Il doit avoir un comportement cohérent s'inscrivant dans le Projet Éducatif Communautaire et le projet pédagogique de Lud'îlot. Dynamique et motivé, il doit véhiculer une image positive dans le centre (tenue, politesse...), savoir travailler en équipe, être vigilant, rappeler les règles de savoir-vivre et de citoyenneté et les faire respecter. L'animateur doit TOUJOURS savoir où se trouve chaque enfant et contrôler la situation de son groupe.

Afin d'optimiser les animations, la mise en place d'outils d'évaluation est vivement recommandée et souhaitable pour les enfants et l'équipe d'animation.

Des moments de formation spécifiques pourront être mis en place au cours de l'année.

b- Moyens matériels

Locaux :

Les différents locaux mis à la disposition de Lud'îlot par les municipalités sont cités dans le descriptif des sites d'accueil.

Les différents espaces seront aménagés selon l'âge des enfants et les activités pratiquées.

Matériel pédagogique :

- * Des jeux éducatifs, de société...
- * Des livres
- * Matériel fongible, de plein air et sportif appartenant à la structure
- * Matériel de récupération

c- Les partenaires :

- Les familles
- Les municipalités de Fénols, Lasgraïsses et Orban
- Les enseignants des écoles du RPI
- L'association des parents d'élèves (APEFLO)
- Les associations locales,
- La Direction des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- La Protection Maternelle et Infantile
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Mutualité Sociale Agricole
- La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet (CA2G),
- La Communauté des Communes du Réalmontais.

d- Les modalités d'organisation

La préparation des accueils

Durant l'année scolaire, l'équipe d'animation s'est réuni, à plusieurs reprises, afin de construire et de bâtir, ENSEMBLE, le projet pédagogique.

Avant la rentrée scolaire, deux réunions de préparation sont nécessaires pour que l'équipe d'animation mette en place l'organisation qui répondra aux besoins du projet pédagogique et des enfants.

- Présentation de la structure, connaissance de l'équipe,
- Discussion autour du projet pédagogique et appropriation,
- Confrontations sur la conception de l'animation, le rôle et les responsabilités de l'animateur,

- Propositions de projets d'animation,
- Organisation du fonctionnement en adéquation avec le projet pédagogique et éducatif.

La Communication

Un Accueil réussi pour un enfant, passe par une bonne communication entre les différents acteurs. Une attention toute particulière sera apporté par l'ensemble de l'équipe sur la façon dont la communication sera faite. Pas seulement verbale, mais toute forme de communication.

Différents canaux de communications sont proposés par l'accueil Lud'îlot.

Les affichages, le dialogue (parents, enfants, partenaires, équipe, direction), le téléphone, le mail, le mot dans le cahier (pour les plus petits), le site internet.

La vie collective

La vie collective est fondée sur le respect :

De soi, du groupe d'enfants, des adultes (équipe d'encadrement, personnel de service et intervenants extérieurs), des lieux et du matériel.

Les moments de concertation permettront de construire ensemble les projets et de les faire évoluer.

L'équipe d'encadrement veillera à la bonne application et au respect des règles de vie en collectivité et proposera si nécessaire des temps de régulation.

L'hygiène

Une attention particulière est portée à l'hygiène. A chaque moment de la journée, l'équipe d'animation est vigilante à tous les aspects d'hygiène corporelle et alimentaire (lavage des mains avant les repas, en sortant des toilettes, après les activités...).

Des fiches techniques sur le nettoyage et la désinfection des lieux de vie des enfants sont établis sur chaque site afin de garantir une bonne hygiène des locaux.

L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Afin de favoriser une inclusion réussie et, en fonction du handicap, les parents peuvent rencontrer le Directeur pour établir ensemble les modalités d'accueil spécifique liés aux besoins de l'enfant (matériel adapté, locaux appropriés). L'ensemble de l'équipe aura à cœur de proposer un cadre sécurisé et favorisant le bien-être et l'inclusion de l'enfant. Le soutien de l'équipe par une AVL est un élément important.

Un soutien technique peut être aussi envisager par les services de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

La Sécurité

C'est la base de notre travail. La sécurité sera toujours la principale préoccupation de l'ensemble de l'équipe Lud'ïlot. Pour cela, un visiophone est à la disposition des familles à l'entrée de l'accueil de loisirs pour venir déposer ou récupérer son ou ses enfants.

L'accès à l'accueil de loisirs est donc restreint pour des raisons sécuritaires. Pour rappel, le plan Vigipirate est toujours en vigueur dans nos établissements.

L'échange et le partage « inter-structures »

Éléments essentiels de notre philosophie de travail, l'échange et le partage. Ces notions sont travaillées tout au long de l'année et mise en évidence lors de rassemblements exceptionnels entre structures (fête du multisite par exemple). Cette démarche apparait comme un appel à l'ouverture aux autres et une première étape pour favoriser la rencontre, l'échange et la découverte de l'autre.

Ces projets de réunion inter-structure seront renforcés afin de mobiliser et de fédérer les équipes. Du bilan de l'évènement précédent, apparait une réelle motivation et implication des équipes.

A partir de ces constats, un réel travail sera engagé avec l'autre accueil multisite du secteur 2 (basé sur Senouillac, Rivière, Labastide de Lévis, Fayssac/Cestayrols) dès la rentrée de Septembre afin de discuter, planifier et programmer ensemble un évènement commun en fin d'année. Cet échange et ce travail entre équipes de différentes structures peut se construire sur toute l'année scolaire. Des temps de concertation et de programmation seront mise en place afin de planifier toute l'organisation nécessaire à la réussite de ces échanges.

e- Les temps d'accueil « matin, midi, soir »

L'Accueil du Matin (FENOLS 7h30/9h)

C'est le début de la journée ! Donc cela passe par une attitude calme et rassurante de la part de l'équipe. Chacun démarre la journée à son rythme.

Le matin reste un moment calme, des jeux calmes, lecture, contes, jeux de société, de construction, petites activités individuelles ou par petit groupe seront proposées et animées.

Les enfants arrivants très tôt, ont la possibilité de prendre le petit déjeuner de la maison directement sur l'accueil de loisirs (8h maxi).

Temps de rencontre où les liens LUD'ILOT-FAMILLES doivent être privilégiés. Il est important de prendre le temps de discuter avec le parent pour avoir les informations nécessaires à la bonne journée de l'enfant (bus, repas, information particulière de la famille, ...)

Le Bus

Les enfants accueillis à l'ALAE peuvent prendre le bus (une fois la carte de transport reçue) le matin pour aller sur son école et le soir pour les enfants qui désirent venir à l'ALAE ou qui sont récupérés sur un de nos 3 villages.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Trajet Aller	Arrivée Bus	Début des cours
ORBAN	8h25	
FENOLS	8h32	
LASGRAISSES	8h42	8h45
FENOLS	8h52	8h55
ORBAN	8h59	9h00

Trajet Aller	Arrivée Bus	Fin des cours
LASGRAISSES	16h15	16h15
FENOLS	16h25	16h25
ORBAN	16h32	16h30
FENOLS	16h39	
LASGRAISSES	16h49	

Mercredi

Trajet Aller	Arrivée Bus	Début des cours
ORBAN	8h10	
FENOLS	8h17	
LASGRAISSES	8h27	8h30
FENOLS	8h37	8h40
ORBAN	8h44	8h45

Trajet Aller	Arrivée Bus	Fin des cours
LASGRAISSES	11h30	11h30
FENOLS	11h40	11h40
ORBAN	11h47	11h45
FENOLS	11h54	
LASGRAISSES	12h04	

Les Repas (FENOLS 11h55/13h25) (ORBAN 12h/13h25) (LASGRAISSES 11h45/13h15)

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale « Midi Gastronomie » de Baraqueville (Aveyron) et livrés en liaison froide quotidiennement par leur personnel sur chacun de nos sites. L'équipe d'animation assure le réchauffement des plats avant le service. Elle est aussi garante du respect des bonnes pratiques de sécurité sanitaire et alimentaire (avant, pendant et après le repas).

Les menus sont établis à l'avance par la cuisine centrale et affichés de manière mensuelle sur chaque site ainsi que sur le site internet de l'ALAE (ludilot.wifeo.com)

C'est un moment où l'enfant doit se détendre au milieu de sa journée scolaire, les animateurs veillent à ce que les enfants mangent à leur rythme en se posant.

Les repas sont variés, équilibrés et pris en groupe à heures fixes.

Avant de passer à table, les enfants vont aux sanitaires puis se lavent les mains.

Le moment du repas étant important pour le bien-être de l'enfant, l'équipe sera présente et garante du bon déroulement de ce moment : hygiène, convivialité, respect des différences, de la nourriture et des locaux. Les animateurs secondent les enfants tout en leur laissant un maximum d'autonomie se manifestant par l'acquisition de gestes quotidiens (couper sa viande, se servir un verre d'eau, ouvrir un laitage, ...).

Les enfants sont conviés à découvrir un maximum de plats sans être « forcés ».

Les enfants sont aussi acteurs de ce temps-là. Ils aident (en fonction de l'âge) à la vie du groupe en participant aux différentes tâches.

L'Accueil du Soir (FENOLS 16h30/18h30)

Le temps Goûter

L'équité est une notion très importante pour la structure. C'est pourquoi, l'accueil de loisirs Lud'ilot fournit le goûter aux enfants.

La lutte contre le gaspillage alimentaire fait aussi parti de nos valeurs. Nous proposerons donc au goûter le pain restant des repas de midi ainsi que les fromages et fruits restant (sur le site de Fénols). Le cas échéant, nous compléterons le goûter avec des produits achetés (chocolat, confiture, pâte à tartiner, ...)

Un goûter identique pour tous !

Une activité autour de la cuisine pourra être mise en place durant l'année scolaire afin de renforcer cette notion de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Après le goûter, un temps de regroupement permet aux uns et aux autres de se retrouver. Moment de partage et d'explications sur les différentes animations proposées.

L'accueil du soir est géré par 3 animateurs. Chacun, prend en charge un atelier basé sur une thématique précise préalablement définie (activité manuelle, de plein air, atelier artistique, grand jeux...). Un quatrième animateur gère le groupe qui ne souhaite pas participer aux ateliers (jeux de construction, dînette, coloriage, ludothèque, bibliothèque) et assure l'accueil des parents.

Les plus grands ont la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie (l'animateur n'intervient que pour favoriser le calme et le bon déroulement de ce temps-là).

f- Les activités

Afin que chaque enfant soit réellement acteur de son temps libre, nous mettrons en place un mode de fonctionnement qui favorisera la diversité des activités.

L'équipe d'animation aura préparé un planning d'activités dans le respect du rythme de l'enfant et de ses besoins. Celui-ci demeure adaptable pour rester à l'écoute d'initiative de projets d'enfants.

Les activités ne sont pas une fin en soi mais bien un support à l'approche des valeurs du projet éducatif communautaire et pédagogique tout en gardant à l'esprit que les enfants sont dans un temps de loisirs, de découverte où le plaisir doit être présent.

L'ensemble de l'équipe d'animation possède du temps hebdomadaire pour pouvoir discuter, planifier et organiser tous les temps d'animation proposés.

g- Temps d'activités Périscolaire

Le but de ces temps est de : *« proposer un large éventail d'activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, favoriser la découverte et la curiosité : activités sportives, artistiques et culturelles, ateliers consacrés au numérique, à l'environnement, éducation citoyenne... »*

Ces temps seront articulés de la manière suivante en fonction de l'âge et du site de scolarisation de l'enfant sous forme de planning hebdomadaires changeant entre chaque période de vacances :

Sur Fénols : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h40 à 16h25 pour les 3-5 ans. Tous types d'activités y seront proposés au fil de l'année en fonction de l'évolution du groupe d'enfants. Cependant l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en collectivité et l'épanouissement de l'enfant au sein du groupe y seront privilégiés. Un thème sera mis en place à l'année pour établir un repère supplémentaire pour les enfants.

Sur Lasgraïsses : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h15 pour les 8-11ans. Temps privilégié d'échange avec les animateurs durant lequel les enfants pourront s'investir dans des projets qui leur tiennent à cœur. Le planning sera construit en concertation avec les enfants. Cela permettra de matérialiser un créneau dans la semaine pour les projets d'enfants.

Sur Orban : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 - 14h15, ce temps d'activité se déroulera dans le prolongement du repas. Les animateurs veilleront à respecter le rythme de l'enfant en privilégiant les besoins et demandes des enfants (relaxation, contes, activités d'expression et de découverte, activités sportives ou manuelles).

6. Évaluation

Le Directeur, l'adjointe de Direction et l'équipe d'animation ont pour objectif le bon déroulement de la structure, la satisfaction des enfants, des parents et de l'organisateur. Des évaluations auront lieu tout au long de l'année. Pour ce faire, des outils de suivi seront mis en place. Ces différentes évaluations se feront au niveau des enfants (implication aux activités proposées...) et des animateurs (réunion de réajustement, échanges informels ainsi qu'au niveau du Directeur.

Ainsi, le bilan final commun pourra être apprécié avec des critères d'évaluations concrets et connus de tous.

Un bilan collectif sera prévu à la fin de l'année pour l'équipe d'encadrement. Des moments d'évaluation répartis sur l'année permettront d'avoir un aperçu global du déroulement de l'accueil et de modifier éventuellement le fonctionnement.

Les évaluations individuelles permettront à chaque animateur de se situer dans son rôle et de mesurer son évolution personnelle.